ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵄⵓⵔⵔⵎⴰ ⴷ ⵜⴷⵍⵙⴰ ⴷ ⵜⵓⵏⵏⵓⵏⵜ
ⵉⴳⵔ ⵏ ⵜⴷⵍⵙⴰ

ⵜⴰⵎⵀⵍⴰ ⵜⴰⵏⵎⵏⴰⴹⵜ ⴰⵢⵜ ⵎⵍⵍⴰⵍ - ⵅⵓⵏⵉⴼⵔⴰ

المملكـــــــة المغربيـــــــة
وزارة الشبـــاب والثقافة والرياضـــة
قطاع الثقافـــــــة

المديرية الجهوية بني ملال خنيفرة

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports
Département de la Culture
Direction régionale de Béni Mellal-Khénifra

Avis d'achat
Bon de commande n°21-2026

Le Direction Régionale de la Culture région Beni Mellal-Khenifra procede à l'achat sur bon de commande des prestation objet du present avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Expertise technique et géotechnique, formulation des matériaux et réalisation des essais de laboratoire relatifs aux travaux de restauration et de réhabilitation de la Kasbah Ismaïlia à Kasba Tadla, province Beni Mellal.

Consistance de la prestation :

N	Désignation	Caractéristique	Unité de mesure	Q	Garanties exigés
01	**Phase 1 : Expertise technique, géotechnique et diagnostic des matériaux existants**	**Cette phase comprend :** • Réalisation d'une expertise technique générale des ouvrages concernés par les travaux de restauration et de réhabilitation. • Réalisation des investigations géotechniques nécessaires à la reconnaissance des caractéristiques du terrain et des sols. • Identification et description lithologique des différentes formations géologiques rencontrées. • Réalisation des prélèvements et des analyses nécessaires à la caractérisation des sols et des matériaux existants. • Réalisation des essais d'arrachement sur les supports et éléments existants, lorsque cela est techniquement applicable. • Analyse et exploitation des études géotechniques et documents techniques existants relatifs au projet. • Réalisation d'un diagnostic détaillé des fissures, déformations, désordres structurels et autres pathologies affectant les ouvrages. • Identification et caractérisation des matériaux traditionnels existants, notamment les pierres, briques, mortiers, enduits et autres matériaux de construction. • Évaluation de l'état de conservation des matériaux et identification des zones nécessitant des interventions de réparation ou de consolidation. • Élaboration des recommandations techniques concernant la conservation, la réparation, la consolidation ou le remplacement des matériaux dégradés. **Livrable :** • Rapport détaillé d'expertise technique et géotechnique. • Rapport de reconnaissance lithologique et géotechnique. • Rapport de diagnostic des fissures et des désordres constatés. • Résultats des investigations et essais réalisés. • Fiches de caractérisation des matériaux existants. • Rapport photographique des investigations. • Recommandations techniques détaillées pour transmettre au BET pour intégration dans les études de restauration et de réhabilitation.	F	01	

02	**Phase 2 : Formulation et validation des bétons, mortiers et enduits traditionnels**	**Cette phase comprend :** • Étude et formulation des bétons destinés aux travaux de consolidation et de restauration. • Formulation des mortiers traditionnels compatibles avec les matériaux anciens. • Formulation des enduits traditionnels adaptés aux caractéristiques architecturales et aux techniques constructives de la Kasbah. • Détermination des dosages appropriés en liants, sables, granulats et autres constituants. • Réalisation des essais de convenance sur les différentes formulations proposées. • Préparation et confection des éprouvettes nécessaires aux essais physiques et mécaniques. • Détermination des caractéristiques mécaniques des bétons et mortiers, notamment la résistance à la compression. • Vérification de la compatibilité physique, mécanique et chimique des matériaux formulés avec les matériaux anciens. • Proposition des formulations définitives à soumettre à l'approbation du BET et du maître d'ouvrage avant leur utilisation sur le chantier. **Livrable :** • Rapport de formulation des bétons. • Rapport de formulation des mortiers traditionnels. • Rapport de formulation des enduits traditionnels. • Fiches techniques des compositions proposées. • Procès-verbaux des essais de convenance. • Résultats des essais mécaniques et physiques. • Recommandations relatives à la mise en œuvre des matériaux.	F	01	
03	**Phase 3 : Essais d'arrachement, essais de compactage et essais à la plaque**	**Cette phase comprend :** • Réalisation des essais d'arrachement sur les supports, enduits et éléments concernés par les travaux de restauration. • Réalisation des essais de compactage des sols et des remblais. • Détermination de la teneur en eau optimale et de la densité sèche maximale par les essais Proctor, selon la nature des matériaux et les besoins du chantier. • Contrôle de la densité sèche et du degré de compactage des matériaux mis en œuvre. • Réalisation des essais à la plaque pour déterminer la portance et la déformabilité des plateformes et des assises. • Contrôle de conformité des couches de forme, remblais et plateformes avant l'exécution des ouvrages. • Vérification des résultats des essais par rapport aux prescriptions techniques du BET et aux normes applicables. • Réalisation d'essais complémentaires en cas de résultats non conformes et proposition des mesures correctives nécessaires. **Livrable :** • Procès-verbaux des essais d'arrachement. • Rapports des essais Proctor. • Rapports des essais de compactage. • Rapports des essais à la plaque. • Fiches de contrôle et de conformité des plateformes. • Recommandations techniques en cas de non-conformité.	F	01	

04	**Phase 4 : Contrôle des réparations, des reprises et des points de fuite**	**Cette phase comprend :** • Contrôle technique des réparations réalisées sur les ouvrages et les supports existants. • Vérification de la qualité d'adhérence des mortiers, enduits traditionnels et matériaux de réparation. • Réalisation des essais d'arrachement complémentaires pour vérifier l'adhérence des matériaux mis en œuvre. • Contrôle des zones présentant des infiltrations d'eau, des remontées capillaires, des humidités et des points de fuite. • Identification des causes des infiltrations et des désordres constatés. • Vérification de la qualité des traitements d'étanchéité et des réparations effectuées. • Contrôle des reprises et des interventions de consolidation sur les ouvrages concernés. • Réalisation des essais et contrôles complémentaires nécessaires à la validation des réparations. • Formulation des recommandations techniques nécessaires pour assurer la durabilité des interventions. **Livrable :** • Rapport de contrôle des réparations. • Procès-verbaux des essais complémentaires. • Rapport de diagnostic des infiltrations et des points de fuite. • Fiches de contrôle de conformité des matériaux et des travaux. • Recommandations techniques relatives aux traitements et réparations.	F	01	
05	**Phase 5 : Suivi des essais et contrôles durant l'exécution des travaux**	Le prestataire est tenu d'assurer le suivi technique et le contrôle de la qualité des matériaux pendant toute la durée d'exécution des travaux de restauration et de réhabilitation. • Assurer les interventions et déplacements nécessaires sur le chantier à la demande du maître d'ouvrage. • Effectuer les prélèvements et essais de contrôle des matériaux utilisés par l'entreprise. • Vérifier la conformité des matériaux avec les formulations préalablement validées. • Réaliser les essais complémentaires nécessaires en fonction de l'avancement des travaux. • Contrôler la qualité des bétons, mortiers, enduits traditionnels, remblais et autres matériaux mis en œuvre. • Assurer le suivi des réparations, consolidations et traitements des désordres constatés. • Informer le maître d'ouvrage de toute anomalie ou non-conformité constatée. • Établir les procès-verbaux et rapports périodiques relatifs aux essais et contrôles effectués • La réalisation des essais initiaux et des essais de convenance. • Les contrôles périodiques des matériaux pendant l'exécution des travaux. • Les essais complémentaires demandés par le maître d'ouvrage. • Le contrôle des réparations et des traitements des désordres. • La vérification de la conformité des matériaux et des ouvrages réalisés. • La remise des rapports définitifs et des procès-verbaux de l'ensemble des essais effectués. **Livrable :** • Les rapports finals d'expertise technique et géotechnique. • Les rapports finals de diagnostic des matériaux existants. • Les rapports finals de formulation des bétons, mortiers et enduits traditionnels.	F	01	

		• Les procès-verbaux des essais de convenance. • Les rapports finals des essais d'arrachement et de compactage. • Les rapports finals des essais à la plaque. • Les rapports finals de contrôle des réparations et des points de fuite. • Les rapports périodiques de suivi du chantier. • Le rapport final récapitulatif de l'ensemble des prestations.			

Lieu d'exécution : kasbah Ismaïlia à la ville de Kasbah Tadla, province Beni Mellal.
Délai d'exécution de la prestation : Jusqu'à la réception définitive des travaux.
Garanties exigées :

- Une caution provisoire de 10 000,00 Dhs (reste acquis par l'Etat en cas de défaillance de l'attributaires après confirmation de l'offre)
- Le prestataire (laboratoire) est amené à travailler en étroite coordination avec le BET chargé de l'étude et du suivi des travaux de restauration
- Le prestataire (laboratoire) est amené à respecter tous les textes et règlementation en vigueur pour la restauration des ouvrages traditionnels, historiques et anciens.
- Les essais à réalisés doivent est conforme aux normes marocaines NM et, à défaut, aux normes internationales applicables.
- Le prestataire (laboratoire) sera amené à produire tous documents complémentaires jugés nécessaires (qualification, moyens techniques d'exécution des prestations, agreement,….) avant la confirmation de l'offre. En cas de défaillance de production du document exigé, l'offre sera écartée.
- Les livrables doivent être remis à l'administration en **2 exemplaires imprimés en couleur et sur CD-ROM ou clé USB** pour les dossiers provisoires en format **WORD, PDF** et **PDF** scannés avec signature du prestataire ou toutes autres formats jugés nécessaires et en **5 exemplaires imprimés en couleur, sur CD-ROM ou clé USB** pour les dossiers définitifs tout en respectant les formats susmentionnés.
- Garantie (caution provisoire) à déposer sous pli fermé au plus tard le **01/12/2026** à **15h00** à la **Direction Régionale de la Culture région Beni Mellal-Khenifra** sis à **Boulevard Abdelkrim El Khattabi – Maison de Culture Beni Mellal -** ville Beni Mellal**.**

Date et heure limite de la réception des devis des concurrents : Mardi 01 Décembre à 16h00.
Les plis des concurrents sont déposés par voie électroniques dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Direction Régionale de la Culture Région Beni Mellal-Khenifra